

# Retrait des troupes américaines du Niger : Une étape cruciale vers la fin d'une présence militaire controversée

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 11 JUIN 2024

# 1584

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Choguel K Maiga**

## Cinglant désaveu des "Sages de Ségou"



**Conflit autour de la pêche au Sénégal :  
Entre enjeux économiques et écologiques**



**Sélection des Aigles : Eric Chelle fragilisé après  
la défaite du Mali contre le Ghana**

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

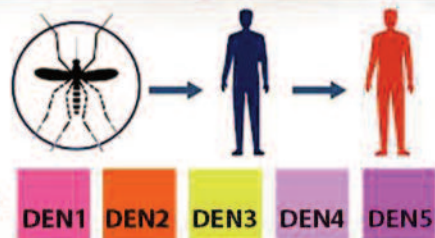


## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION** : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

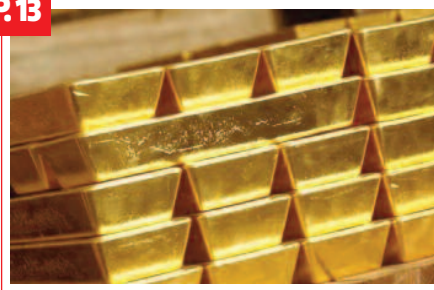
\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.11



P.13



P.20



## / Une /



Choguel K Maiga : Cinglant désaveu des « Sages de Ségou »

P.4

## / Brèves /



Assimi vs Choguel : A quand la guerre de Troie ?

P.10

Col-major Souleymane Dembélé de la DIRPA : « À ma connaissance, il n'y a pas de blocus à Boni »

P.10

Intégration Africaine : Quand ça passe par les mets

P.11

Retrait des troupes américaines du Niger : Une étape cruciale vers la fin d'une présence militaire controversée

P.11

## / Actualité /



Sur la piste de l'or : Où va notre or ?

P.13

MDAC : Les promus au grade de Général de Brigade portent leurs galons

P.16

## / Politique /



Décryptage : Comment soigner la gouvernance ?

P.18

Rémunération des députés : Témoignages d'un ancien parlementaire

P.20

## / Culture & société /



Sénégal : Un mouton vendu à 50 millions (vidéo)

P.23

## / International /



Attaque contre la Première ministre danoise : Un acte condamné à l'unanimité en Europe

P.24

Conflit autour de la pêche au Sénégal : Entre enjeux économiques et écologiques

P.25

## / Sport /



Sélection des Aigles : Eric Chelle fragilisé après la défaite du Mali contre le Ghana

P.27

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



## Choguel K. Maiga

### Cinglant désaveu des “Sages de Ségou”

**C**hoguel Kokalla Maiga n'est plus que l'ombre de lui-même. Les Maliens, étonnés et parfois dégoûtés, assistent à l'interminable agonie du vieux Tigre, attendant impuissamment son enterrement politique. Il ne vit désormais que de miettes que lui apportent quelques collaborateurs qui savent leur sort lié à celui de leur chef. Quelles miettes ? Une audience accordée à telle « As-

sociation des Applaudisseurs Rétribués » ou la présidence de telle cérémonie qui aurait pu revenir à un chef de Cabinet de ministère.

Choguel sait que rien ne peut le sauver après son renvoi de la présidence du Comité stratégique du M5-RFP et surtout après la publication de son fameux Mémoire signé par son fidèle Bouba K. Traoré qui croupit depuis

lors en prison. Ce document mettait clairement à nu, la stratégie de la politique de la terre brûlée de son rédacteur désormais connu de tous. « Après-moi, le déluge ! ».

Mais en attendant tout est bon à prendre. Ainsi depuis San, où il s'était rendu dans le cadre du « Sankémo » et où il a donné l'interview la plus décousue de sa longue carrière politique,



Choguel Maiga a tout fait pour rencontrer les Sages de Ségou sur son chemin de retour. Il pensait ainsi infliger une humiliation à Me Mountaga Tall chez celui-ci à Ségou et prouver qu'il contrôlait encore le M5-RFP. Deux membres de son Cabinet ont été commis à cette tâche.

Mais non seulement Ségou a refusé de le recevoir mais, ultime humiliation, a déroulé le tapis rouge à Tahirou Bah, son nouvel adversaire qui a déclaré « **L'ancien président du M5 (Choguel Maiga), Nouhoum Togo dit Café Baoulé, Ikassa Maïga, Kader Maïga, Boubou Traoré sont définitivement exclus du M5. Je suis venu me confier à vous. Si vous êtes d'accord que je sois le président du M5-RFP, il faut applaudir** ». Et des applaudissements ont fusé.

Intervenant à son tour, le porte-parole des « Sages de Ségou » a déclaré

« **Face aux difficultés, nous nous interrogeons sur la manière dont le pays peut surmonter cette crise. Et nous apprenons qu'un mémorandum émanant du camp du Premier Ministre a été divulgué, donnant raison aux hommes politiques, à la France, à la communauté internationale et aux prétendus défenseurs droits de**

**l'homme. Ce document rejette toute la responsabilité de la mauvaise gestion du pays sur les autorités militaires, le Premier ministre se dédouanant ainsi. Il se dit que ce mémorandum provient du camp du M5-RFP, tendance du Premier Ministre, qui, lui-même est actuellement au pouvoir, ce qui suscite l'incompréhension des sages. Selon eux, l'arrestation de celui qui a signé un tel document signifie que ce dernier est problématique et conçu pour déstabiliser le pays.**

**Les sages de Ségou précisent qu'ils ne font pas référence à tous les membres du M5, mais spécifiquement à la faction dirigée par Choguel. Ils demandent des explications à Choguel concernant le mémorandum publié par son groupe, qui a provoqué des tensions parmi les Maliens. Ils lui demandent pourquoi, étant au courant de ce document, il a laissé l'auteur actuellement emprisonné le publier ? Les sages l'invitent à se juger lui-même et à assumer les conséquences ».**



**C'est ce que vous avez dit ou pas ? « OUI » ont répondu les Sages.**

Un tel désaveu, ne pouvait que créer la panique dans le camp de Choguel et provoquer des contre-feux. Ainsi « Une Lettre ouverte adressée au Procureur Général de la République du Mali », signée par un certain Mohamed (Habib) Dolo dénonce : « **malgré la suspension des activités des partis politiques et des associations, nous constatons avec regret que certains individus continuent de s'adonner à des activités politiques et associatives. Ces agissements, déjà en contradiction avec les dispositions légales en cours, sont d'autant plus alarmants qu'ils s'accompagnent de campagnes de dénigrement ouvertement dirigées contre le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Dr. Choguel Kokalla Maïga. Ces individus vont jusqu'à diffuser des images et des propos diffamatoires, visant à discréditer et à saper l'autorité de notre Premier Ministre.**

**Cependant, il est de notre devoir de vous informer de ces dérives et de vous demander d'intervenir afin de faire respecter les décisions de suspension des activités politiques et associatives, et de**

**protéger la dignité de nos dirigeants....**

**Enfin j'attire votre attention sur un meeting qui s'est tenu dans la nuit du 07 au 08 Juin 2024 à Ségou et qui initialement était sensé (sic) célébrer les trois (03) ans de la gouvernance très éclairé de son excellence, Chef de l'état, le Colonel Assimi Goita à la tête de notre si chère patrie (que Dieu le protège) a finalement servi de tribune pour certains individus pour tenir des propos désobligeants à l'encontre du 1er ministre ».**

En réaction à cette Lettre ouverte, un internaute a publié à son tour une « réponse ouverte » : « **Choguel fait publier une Lettre ouverte signée par un autre de ses hommes pour dénoncer au Procureur général une « activité politique » au cours de laquelle le « Sages de Ségou » aurait désavoué le Premier ministre.**

**Choguel n'a -t-il pas tenu 2 réunions à la résidence officielle du Premier Ministre avec son Parti et avec sa tendance M5 (« La Bande à Choguel » composée de son Cabinet) ? C'est à la fin de ces réunions que le fameux Mémorandum signé par Bouba K Traoré et la Lettre aux militants**

**du MPR ont été publiés.**

**Qu'en disent les auteurs de la Lettre ouverte ? Qui doit être poursuivi par le Procureur général ? »**

Cet internaute semble faire allusion aux deux réunions que Choguel Maïga aurait organisées à la résidence officielle du Premier Ministre, avec les membres de sa tendance M5, surnommée "La Bande à Choguel" et composée de son Cabinet, puis celle avec les membres de son parti le MPR. Ces réunions ont abouti à la publication d'un Mémorandum signé par Bouba K Traoré, ainsi qu'à l'envoi d'une Lettre aux militants du MPR.

Les auteurs de la Lettre ouverte auraient dû exprimer leurs préoccupations quant à ces réunions et aux actions politiques qui en ont découlé, au lieu de s'attaquer aux Sages de Ségou qui auraient désavoué le Premier ministre lors de leur meeting. La question qui se pose maintenant est de savoir qui doit être poursuivi par le Procureur général dans cette affaire.

Pour l'instant les soutiens de Choguel sont KO mort débout.

■ **Moctar Sow**



## ■ Ammy Baba Cisse



L'homme par qui tout a commencé dans la lutte contre la cybercriminalité au Mali. C'est grâce à lui que les maliens ont découvert la cybercriminalité, sa lutte, les textes répressifs en la matière etc. Tous les résultats ( la fin des insultes sur les réseaux depuis l'intérieur du Mali, le démantèlement des réseaux de proxénètes, de lesbiennes, d'escroquerie, de chantage, la protection de nos institutions et de l'image de nos dirigeants etc) sont à l'actif du Procureur TOURE. Les maliens sincères n'oublieront jamais vos efforts et sacrifices MONSIEUR LE PROCUREUR. Quand il le fallait c'est en ce moment qu'il agit. C'est avec lui qu'on a découvert l'auto saisine et qu'on a su qu'un procureur peut et doit s'auto saisir de certaines affaires. Tu peux l'aimer ou ne pas l'aimer mais les faits sont là. Il fait partie des fils valeureux du pays.

Merci Procureur Idrissa Toure



## ■ Fadigui Keita



Beaucoup de sections syndicales ont manifesté leur solidarité et leur soutien au SYNABEF et à leur SEGAL en détention. Prions pour un dénouement heureux.

## ■ MALI TV



Salif Coulibaly et Sira la solution de l'émission GALO TALA auraient démissionné de Renouveau TV.

## ■ Moussa Nouhoum Guindo



La plainte est retirée contre le Camarade Hamadoum BAH. Vivement sa libération d'ici le lundi.

## ■ Fatima Walet Diallo



Tous les responsables du M5 ont abandonné Choguel, ses 2 fidèles en prison, ça restait que ses apprentis SOMATRA (Sages de Ségou)

## ■ Bureau synabef



SYNABEF

Arrêt du travail jusqu'à la libération totale de Hamadoun BAH et les camarades pompistes

## ■ Justice Mali Justice



C'est une plainte d'un particulier contre un autre et non l'État contre un particulier !

## ■ Daouda Bakary Kone



La semaine prochaine sera décisive pour le sort du secteur financier Mali. Le SYNABEF prolonge sa grève jusqu'à la libération de ses hommes, y compris Hamadoun Bah.

## ■ Mahamadou Diakite



Les choses se compliquent davantage en Ukraine avec la percée significative des forces Russes. Zelensky risque de fuir !!!

Le bras de fer doit cesser pour éviter un front social !!!

<< Choguel n'a pas la qualité de rassembler >> Issa Kaou Djim

## ■ Moussa Sayon Camara



Quand tu comptes sur les aigles du Mali pour régler ton problème de football, ce que tu as deux problèmes.

## ■ Tiken L'intouchable



Emerse Fae : Les GABONAIS se sont entraînés pendant Une à Deux semaines pour maîtriser le système habituel 4-3-3 de la sélection IVOIRIENNE mais surprise ! Jour de match ils ont eu affaire à un système hexagonale hybride 5-3-2 Modulable en 3-5-2 Avec un Super Gardien



## ■ Salif Diallo



Je pense l'État doit être ferme par rapport aux revendications syndicales maintenant. Ce n'est pas le moment.

## ■ Jeune Afrique



L'ancienne directrice de cabinet et fille d'Omar Bongo Ondimba a été relaxée le 22 avril par le tribunal judiciaire de Paris. Le parquet avait requis trois ans de prison dont deux avec sursis contre la sœur d'Ali Bongo Ondimba, pour «corruption passive d'agent public étranger».



## ■ Moussa Naby Diakité



La violence, elle est la plus grande forme d'expression de la lâcheté.

Dans mon métier, le respect de l'opinion des autres est une règle d'or et leur donner voix est mon devoir. La violence, on la connaît de plus vilaine dans les commentaires sous nos publications et en direct dans nos émissions, aucun membre de nos familles n'est épargné par les insultes et les jugements, nous regardons, acceptons, et décidons de rester fidèles à nos convictions,

tout en leur respectant et répondant avec courtoisie.

Mais Hélas, m'exiger de ne parler que paix, cohésion, unité et responsabilité semble me devenir un fardeau, mais un bienheureux fardeau que je porterais In Sha Allah.

La prison, l'agression physique ou le cimetière sont les risques de notre métier qui n'a pas commencé par moi, et je n'ai pas été fait dans une moule de lâcheté et je ne sais pas ce que veut dire abandonner, et surtout ma conviction.

M'insulter et porter la main sur moi me confortent dans ma conviction que peut-être j'ai une voix, et elle doit sûrement être entraîné d'être entendue pour qu'elle dérange ou contrarie, alors, c'est du positif. Merci à vous, c'est un encouragement que je prends avec les deux mains et avec Barakat. Je ne suis pas si faible pour me dire victime, non je ne suis pas victimiste.

Mais cultivons la tolérance pour l'intérêt de tous, le mal ne nous mènera nulle part autre que l'abîme, et notre pays n'en a pas besoin.

Merci mes aînés Issa Kaba , Ammy Baba Cisse Koureichy Cisse pour votre attention.



## ■ Yattéré Dior



Les Maliens demandent le départ de l'entraîneur ÉRIC nous ne voulons plus de lui . Les mêmes erreurs produisent les mêmes effets et Chaque fois Bah !!





# COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

**NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.**

**La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.**

## À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

**1** NOM ET PRENOM

**2** N° DE PENSION

**3** JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

**Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.**

Bamako, le 07 Juin 2024

**OUSMANE KARIM COULIBALY**  
Le Directeur Général  
Chevalier de l'Ordre National

## Assimi vs Choguel : A quand la guerre de Troie ?



Après la publication du pamphlet du m5-rfp tendance Choguel, tout le monde s'attendait à ce que le premier ministre Choguel K. Maïga, jette l'éponge ou se fasse déféner. L'attente est longue. Le sommet de l'état est pris en otage et bloqué.

L'état se resserre autour du Premier ministre de Transition, Choguel Kokalla Maïga. Le locataire de la Primature qui dans un passé récent s'est érigé en rempart pour, dit-il, protéger les militaires contre les politiciens est plus que jamais fragilisé. Ces derniers jours, on assiste à une véritable guerre de tranchées au sommet de l'Etat entre le Premier ministre et son employeur, le colonel Assimi Goïta.

La tension est visible et palpable. Dans les cérémonies officielles, devant caméras, le Président de la Transition ignore, voire évite complètement son Premier ministre. Face à cette situation, certains Maliens suggèrent que le Premier ministre Choguel Maïga rende sa démission. Ce que celui-ci ne veut pas entendre, répétant à qui veut, qu'il revient au président de le chasser.

Au regard des bisbilles entre lui et le Président de la Transition, pour moi Choguel Maïga doit impérativement démissionner de son poste de Premier ministre pour sauver son honneur et sa dignité et réfléchir à son avenir politique. Parce qu'après cette Transition, il y a une vie politique", estime un universitaire.

Commentaires et analystes politiques sont formels : Choguel Kokalla Maïga, ce nostalgique de l'époque Moussa Traoré ne connaît pas la culture de la démission. Tout ce qui lui importe, ce sont les avantages liés au poste qu'il occupe.

"Le pamphlet de sa formation politique prouve à suffisance que le Premier ministre Choguel Maïga n'est au courant de rien de la gestion du pays. Il est vraiment marginalisé par ses employeurs. En s'entêtant dans cette guéguerre pour se maintenir à son poste contre vents et marée, il court le risque d'être déféner de la façon la plus humiliante. Car, Choguel n'étant plus maître de son destin, il est désormais sur une chaise éjectable. Son sort est désormais entre les mains du Président de la Transition, celui-là même qui a signé son décret de nomination. Mais on comprend la doctrine de Choguel Maïga. Il est de la génération de Moussa Traoré. Dans leur doctrine, le chef prime sur la mission et le poste est plus important que la conviction. Aujourd'hui, le Premier ministre préfère sacrifier la conviction aux avantages liés au poste. Dans ce contexte, il ne faut pas s'attendre à ce que Choguel démissionne de lui-même, Assimi serait obligé de le renvoyer", fait remarquer cet analyste politique.

## Col-major Souleymane Dembélé de la DIRPA : « À ma connaissance, il n'y a pas de blocus à Boni »



Contrairement à ce que dit la population, le directeur de l'information et des relations publiques des armées estime que Boni n'est pas sous blocus des groupes armés terroristes.

Ce lundi 3 juin, au cours de sa traditionnelle conférence de presse mensuelle, le Directeur de la DIRPA, le colonel-major Souleymane Dembélé a déclaré que « les FAMAs ne constatent pas un blocus à Boni. A Boni, les FAMAs ont leur réalité, les populations également ont leur réalité ». «A ma connaissance, il n'y a pas de blocus à Boni», a-t-il ajouté. Il a affirmé que les FAMAs considèrent Boni comme « un fief des terroristes », poursuivant : « les populations crient aujourd'hui qu'il y a blocus mais quelque part, ce sont ces mêmes populations qui contribuent à ce blocus ». « Le travail est en train d'être fait pour que, vraiment, le blocus dont vous parlez puisse être levé », rassure le colonel-major Souleymane Dembélé.

Boni est une localité située dans le centre du Mali, à 90 kilomètres de Douentza. Selon ses habitants, Boni est sous blocus des groupes armés terroristes depuis près de dix mois, malgré la présence des FAMAs. Selon certaines sources, ce blocus a entraîné le déplacement massif des populations vers d'autres villes sous contrôle de l'Etat. Le lundi 27 mai 2024, les déplacés internes de Boni à Douentza ont organisé une marche pour attirer l'attention des autorités sur la crise humanitaire causée par ce blocus. « Les morts d'hommes ne cessent d'augmenter à cause de la famine et de déplacements forcés des populations », pouvait-on lire sur des banderoles brandies par des manifestants.

MORY KEÏTA  
Les Echos

A noter que depuis la semaine dernière, les rumeurs n'ont jamais été aussi fortes sur un possible limogeage du locataire de la Primature. Selon des sources bien introduites, le Président de la Transition a entamé des consultations pour la formation d'un gouvernement pour mettre en œuvre les recommandations du Dialogue inter-malien.

Ousmane Mahamane  
MALI TRIBUNE

**Intégration Africaine : Quand ça passe par les mets**



**La fédération des communautés africaines au Mali (Fecam), a continué la célébration de la journée de l'intégration au-delà du 25 mai. Pendant une semaine, des activités culturelles, des rencontres et autres pour célébrer l'unité africaine. Les festivités ont pris fin par une nuit de l'intégration au CICB, la semaine dernière. Les mets étaient au rendez-vous !**

Une intégration qui passera par les mets des différentes communautés africaines présentes au Mali, une initiative de la Fecam pour boucler la semaine de l'intégration au Mali. Il s'agissait pour la fédération des communautés africaine au Mali, d'organiser un dîner où tous les plats préférés des différentes communautés africaines seront au rendez-vous.

C'est ainsi qu'une vingtaine de stands, camerounais, Siéra-léonais, burkinabé, béninois, ghanéen entre autres étaient installés avec des bons plats à gogo. Chacun pouvait se servir. Un buffet gratuit sous des couleurs africaines. Des plats à base de mil, de riz, de manioc, d'arachide entre autres. En plus des plats, des boissons à base locale étaient aussi au rendez-vous.

Ibrahim Mansaré de la Siéra-Léone a pris part au buffet de l'intégration. Sa communauté a présenté un plat "kassavaliv", à base du manioc, de la patte d'arachide et très pimenté. Il dira : « On a goûté beaucoup de plats des autres pays comme le Bénin, le Togo, le Cameroun. On a tous presque les mêmes plats en Afrique. Du manioc, du riz, haricot et de l'arachide. En Guinée, c'était la pâte d'arachide ».

Le Ghana était présent à cette nuit avec son plat "Awatié". Un plat à base de riz, du haricot, du poisson fumé et beaucoup de piment. C'est un plat qui coûte très moins cher et très résistant, a confié, Akuya Friyé, ghanéenne au Mali. «C'est une nuit pleine d'émotion, On se retrouve comme une seule famille. La joie est juste. C'est un grand plaisir », a exprimé Mohamed Samoura, président de la communauté siéra léonaise au Mali.

« Nous ne pouvons que remercier les autorités maliennes et tout le Mali, notre pays d'accueil. La présence et accompagnement des autorités maliennes n'ont pas défaut. Elles ont été là et nous leur remercions. Je remercie le ministre de l'Intégration africaine au Mali », a

**Retrait des troupes américaines du Niger : Une étape cruciale vers la fin d'une présence militaire controversée**



Une nouvelle ère s'ouvre dans l'histoire de la présence militaire des États-Unis au Niger, alors que plus de 269 soldats américains sur un total de 946 ont déjà quitté le pays suite à un accord signé en mai entre Washington et le régime militaire de Niamey. Cette annonce conjointe des deux parties, rendue publique à Niamey, marque un tournant dans les relations entre les deux nations.

Selon le communiqué signé par le chef d'état-major de l'armée de terre du Niger, le colonel Mamane Sani Kiaou, et le général de division Kenneth Ekman du ministère américain de la Défense, le retrait des troupes américaines a officiellement débuté le 19 mai 2024. Depuis lors, plusieurs rotations de gros porteurs ont été organisées pour rapatrier le personnel et le matériel conformément aux termes de l'accord.

Cet "accord de désengagement" fait suite à la résiliation de l'accord de coopération militaire précédent par le régime de Niamey, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État en juillet 2023. Malgré ces événements, les deux parties se sont engagées à faciliter la coordination du retrait et à garantir la sécurité des forces américaines tout au long du processus.

Il est essentiel de souligner que ce retrait des troupes américaines n'aura aucun impact sur les relations entre Washington et Niamey, comme l'ont souligné les deux parties. Cependant, ce départ marque la fin d'une période de coopération militaire qui a vu les États-Unis soutenir le Niger dans sa lutte contre les groupes jihadistes actifs dans la région.

En parallèle à ce retrait américain, le Niger s'est tourné vers la Russie pour renforcer ses capacités militaires, témoignant ainsi d'un changement majeur dans l'équilibre des alliances internationales dans la région. Avec le départ des forces américaines et françaises, le pays doit désormais compter sur ses propres ressources et sur le soutien de nouveaux partenaires pour faire face aux défis sécuritaires persistants.

**Arouna Sidibé**

lancé la présidente de la communauté béninoise au Mali, Mme Adjeodah Sofiath et soutenue par Chadrak Houssou du Bénin.

**Koureichy Cissé**  
**MALI TRIBUNE**



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

# Sur la piste de l'or : Où va notre or ?

**Le Mali, en Afrique, est un grand producteur d'or, constamment dans le trio de tête. L'or a une place primordiale dans la constitution de notre assiette. Malgré cela, il reste la cause de graves violations des droits humains et dégradations de l'environnement. Beaucoup de fantasmes liés à la présence française et occidentale ont été véhiculés, sans preuves tangibles à ce jour. Cependant, la forte hausse du prix de l'or ces dernières années, a aggravé la ruée vers l'or et transformé tout le territoire malien en paysage lunaire sans réaction des autorités. Où va notre or ? Au profit de qui ?**



**S**wissaid est une organisation suisse à but non lucratif qui travaille pour lutter contre la pauvreté et l'injustice dans le monde. Fondée en 1948, Swissaid s'engage à soutenir les populations les plus défavorisées en leur fournissant un accès à la nourriture, à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et à d'autres besoins essentiels. L'organisation travaille dans de nombreux pays sous-développés pour promouvoir l'autonomie des communautés locales et la justice sociale. Swissaid a mené une étude très approfondie sur l'or africain. « Intitulée, « Sur la piste de l'or Africain : quantifier la production et le commerce afin de lutter contre les flux illicites », l'étude suit le métal jaune africain, des placers et places fortes des Emirats, Johannesburg et ailleurs.

Le premier grand constat est que très peu d'or passe par l'Europe. Le plus grand trafic (illicite surtout), passe par l'Afrique du Sud et les pays Arabes du golfe.

L'étude soulève de nombreux problèmes : d'énormes quantités d'or sont exportées en contrebande, les contrôles à la douane et sur les sites de production sont insuffisants, certaines statistiques sont opaques et d'autres ont même été falsifiées.

Entre 2012 et 2022, la production d'or industrielle a pratiquement doublé au Mali (66,2 tonnes). « Il est important de préciser que l'or industriel déclaré à la production n'a pas nécessairement été produit dans le respect de toutes les normes légales », affirme l'étude qui précise qu'en 2023, Swissaid a notamment dressé une liste de graves problèmes, en particulier de violations des droits humains et de dégradations environnementales, concernant la majorité des 125 mines d'or industrielles identifiées en Afrique.

La production d'or issue de l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) est composée de la production déclarée et non dé-

clarée. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, (OCDE), l'or d'EMAPE en Afrique a connu un essor très important au cours des quinze dernières années.

« La production d'or d'EMAPE déclarée a connu des tendances différentes selon les pays, en raison notamment de l'évolution des contextes politique, économique et sanitaire ou de changements au niveau des méthodes de collecte des données. Par exemple, elle a fortement fluctué au Ghana, en Ethiopie et au Zimbabwe, alors qu'elle a augmenté en Tanzanie et au Niger, et qu'elle est restée stable au Mali ».

L'Etat malien a estimé la production annuelle d'or d'EMAPE à 4 tonnes entre 2011 et 2015 et à 6 tonnes entre 2016 et 2022. « Cette méthode pose problème, car non seulement l'usage d'estimations comme chiffres officiels n'est pas précis, mais en plus, dans le cas du Mali, les estimations officielles sont éloignées de la réalité », explique Swissaid qui évalue à « plus de 50 tonnes, sans la production au nord du pays », notre production d'or d'EMAPE.

« Au prix de l'or le 1er mai 2024 (73'862 USD/kg à 14h1540), cette fourchette des estimations en poids correspond à une valeur annuelle comprise entre 23,7 milliards et 35 milliards USD. Il est préoccupant de constater l'ampleur de l'extraction d'or qui a lieu en marge du cadre légal. Les Etats africains n'ont pour ainsi dire aucun contrôle et ne perçoivent aucun revenu sur ces flux. L'absence de contrôle étatique implique également un risque accru de travail forcé, de travail des enfants, d'atteintes à la santé ou même de décès des travailleurs, de pollution environnementale et de financement de groupes armés. En même temps, il est important de souligner que la majorité des mineurs artisanaux cherchent simplement à gagner leur vie, n'ont pas d'autre choix que de travailler dans l'informalité et n'ont pas d'intention criminelle ».

## Pour qui brille-t-il ?

En 2022, les plus grands producteurs d'or déclaré en Afrique étaient le Ghana, le Mali et l'Afrique du Sud. Entre 2018 et 2022, la production d'or déclarée a décliné fortement en Afrique du Sud, au Ghana et au Soudan, alors qu'elle a cru fortement au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali.



La production d'or totale déclarée en Afrique englobe la production d'or industrielle et la production d'or d'EMAPE déclarées. Elle a augmenté de 2012 à 2018, où elle a atteint environ 700 tonnes, puis fluctué jusqu'en 2022.

La comparaison des données révèle qu'entre 32 % et 41 % de l'or total produit en Afrique n'a pas été déclaré à la production en 2022.

En additionnant la production totale d'or déclarée et les estimations de la production d'or d'EMAPE non déclarée, on obtient une production d'or totale pour le continent africain située entre 991,4 et 1'144,6 tonnes en 2022. Au prix de l'or le 1er mai 2024 (73'862 USD/kg à 14h1543), cela représente une valeur commerciale comprise entre 73,2 milliards et 84,5 milliards USD. A titre de comparaison, la société de conseil Metal Focus a estimé la production totale d'or en Afrique à 979 tonnes en 2022.

Une fois extrait, l'or africain emprunte des chemins divers : il est soit raffiné puis consommé ou stocké dans le pays de production, soit exporté légalement vers un pays africain ou non africain, soit exporté en contrebande vers un pays africain ou non africain.

L'or consommé localement ou stocké dans le pays de production représente une proportion

extrêmement faible de l'or total extrait chaque année en Afrique. Les secteurs de la joaillerie et les secteurs bancaires des pays africains consomment et utilisent peu d'or local. De nombreuses banques centrales africaines ont acquis de l'or local via des programmes d'achat officiels, mais cet or est généralement exporté vers des pays non africains, où il est raffiné puis stocké ou vendu. La comparaison entre la production, les exportations et les importations dans les pays partenaires indique que la très grande majorité de l'or africain quitte le pays où il a été produit.

Les exportations d'or déclarées d'un pays africain vers un autre pays africain ont pour principale destination l'Afrique du Sud. Pour le reste, le commerce d'or intra-africain déclaré demeure très faible. Plusieurs Etats africains ont rapporté des importations d'or en provenance d'autres pays africains, mais cet or est très rarement déclaré à l'exportation dans le pays de production et ne peut donc pas être considéré comme de l'or légal.

Les exportations d'or déclarées de pays africains vers des pays non africains, quant à elles, ont pour principales destinations les EAU, la Suisse et l'Inde.

### EAU, la Suisse et l'Inde, les chemins d'or

Enfin, l'or qui quitte clandestinement les pays producteurs africains prend soit le chemin d'un pays non africain, auquel cas il emprunte presque toujours la voie aérienne et atterrit en général aux EAU, soit le chemin d'un autre pays africain, auquel cas il emprunte généralement la voie terrestre et transite par un pays voisin avant de rejoindre un pays non africain, là aussi les EAU dans la majorité des cas.

Les exportations d'or totales déclarées par les pays africains ont augmenté sur la période 2012-2022. Elles sont passées de 600 tonnes en 2012 à 814 tonnes en 2018, puis ont fluctué entre

2019 et 2022.

« L'analyse des données sur les exportations d'or d'Afrique désagrégées par pays permet de faire plusieurs observations. Premièrement, les quantités d'or exportées du Ghana et d'Afrique du Sud ont été très élevées tout au long de la période 2012- 2022 », précise l'étude qui ajoute qu'une partie des 777 tonnes d'or déclaré à l'exportation dans les pays africains en 2022 n'a pas été déclaré à la produc-



tion ou a franchi une frontière clandestinement avant d'être déclaré. De même, certaines exportations d'or résultent de fausses déclarations ou sont entachées de sous-déclaration. Ces phénomènes sont analysés dans la partie.

Les exportations d'or déclarées de pays africains vers d'autres pays africains concernent principalement le commerce de l'or avec l'Afrique du Sud. « Swissaid a calculé que ce type d'exportations n'avait pas dépassé 15 tonnes au total en 2022, dont 2'955 kg exporté du Burkina Faso vers le Mali ».

La grande majorité des exportations d'or des pays africains vers l'Afrique du Sud consistent en or industriel acheminé vers la raffinerie Rand Refinery, basée à proximité de Johannesburg. Seule raffinerie en Afrique à être certifiée par la LBMA, Rand Refinery a transmis à Swissaid les quantités d'or qu'elle a raffinées ces dernières années : 302 tonnes (d'une pureté moyenne de 82 %) durant l'année fiscale (septembre-août) 2017/2018, 298 tonnes (74 %) en 2018/2019, 272 tonnes (80 %) en 2019/2020, et 296 tonnes (75 %) en 2020/2021.

Il est impossible de comparer les statistiques sur les exportations d'or des pays africains vers l'Afrique du Sud avec les statistiques sur les importations d'or en Afrique du Sud, car les autorités sudafricaines ne rapportent qu'une petite partie des importations d'or du pays.

Sur les 777 tonnes d'or déclarées à l'exportation par les pays africains en 2022, environ 153 tonnes ont été exportées vers un autre pays

africain tandis que 614 tonnes ont été exportées directement vers un pays non africain. Le commerce intra-africain ne représente ainsi que 20 % de l'or déclaré à l'exportation dans les pays africains.

### Un commerce semi-clandestin !

La grande majorité de l'or africain non déclaré à la production ou à l'exportation est déclaré à l'importation dans les pays non africains. En d'autres termes, l'or issu des circuits clandestins africains acquiert une existence légale au moment d'entrer sur le marché international. L'or du Mali va essentiellement aux Emirats Arabes unis, EAU, en Inde et en Afrique du Sud.

La comparaison avec les données d'importation permet d'affirmer que la production d'or d'EMAPE non déclarée en Afrique atteint très

vraisemblablement, voire dépasse 474 tonnes.

Plus de 435 tonnes d'or ont été exportées en contrebande du continent africain en 2022, ce qui représente plus d'une tonne par jour. Au prix de l'or le 1<sup>er</sup> mai 2024, cela correspond à une valeur de 30,7 milliards USD. L'écrasante majorité de cet or a été importé aux Emirats arabes unis (EAU) avant d'être réexporté vers d'autres pays.

En 2022, 66,5 % (405 tonnes) de l'or importé aux EAU en provenance d'Afrique a été exporté en contrebande des pays africains. Entre 2012 et 2022, 2'569 tonnes d'or africain importé aux EAU n'ont pas été déclarées à l'exportation dans les pays africains. Au prix moyen de l'or sur ces onze années, cela correspond à une valeur totale de 115,3 milliards USD.

Douze pays africains sont impliqués dans la contrebande de plus de 20 tonnes d'or par année. La contrebande d'or la plus importante concerne le Mali, le Ghana et le Zimbabwe. La contrebande d'or en Afrique a plus que doublé entre 2012 et 2022. L'or industriel africain a été majoritairement exporté en Afrique du Sud, en Suisse et en Inde, alors que 80 à 85 % de l'or d'EMAPE africain a été exporté aux EAU.

Entre 2012 et 2022, le commerce d'or intra-africain déclaré s'est fait très majoritairement à destination de l'Afrique du Sud. Cependant, la plus grande partie de l'or africain importé dans ce pays a ensuite été réexporté vers des pays non africains.

■ Ibrahim SANOGO



# MDAC: Les promus au grade de Général de Brigade portent leurs galons



Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara est arrivé dans les environs de onze (11) heures dans la salle de réunion de son département.

Étaient présents le Secrétaire Général du Ministère, l'Inspecteur Général des Armées et Services, le Chef d'Etat-major Général des armées, plusieurs autorités militaires, parents et amis des nouveaux promus.

Sur les vingt Officiers supérieurs promus, quatorze ont répondu présents, les autres n'étant pas présents pour des raisons de service. C'était au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Conformément aux prescriptions militaires, le Grade est l'aptitude à exercer une fonction bien déterminée, confère une appellation, des prérogatives et comporte des obligations. C'est ainsi que ces Officiers supérieurs des Armées et services ont été nommés au grade de Général de Brigade par le Décret n°2024-

0332/PT-RM du 5 juin 2024. Ils sont au total 20 Officiers généraux dont 2 personnels féminins.

Le Colonel-major Faguimba Ibrahim KANSSAYE a été le premier à recevoir ses galons des mains du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA. Les autres promus ont reçu les leurs, des mains des différents Généraux de la hiérarchie.



Dans son intervention, le Ministre de la Défense, le Colonel Sadio CAMARA a félicité les nouveaux promus et leur a transmis le message du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA. « Aujourd'hui vos efforts ont été récompensés par le Président de la Transition. Cela est une marque de confiance, car tout ce que les uns et les autres font, même si parfois le Président ne parle pas, il voit ce que tout un chacun abat comme travail », a-t-il déclaré. Selon le Ministre Camara, la priorité est d'abord donnée aux hommes. Ce qui explique chaque année chez les hommes, un taux de nomination entre 80 à 90% avec la priorité donnée à ceux qui sont engagés sur les théâtres d'opérations.

Le Ministre CAMARA a également loué le mérite des Officiers supérieurs qui n'ont pas eu la chance d'être parmi les promus. Il a, par ailleurs, ajouté que les résultats obtenus représentent le travail de tout un ensemble.

Le représentant des récipiendaires, le Général de Brigade Faguimba Ibrahim KANSSAYE a remercié le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA pour la confiance placée en eux. Car en les promouvant à ce grade, démontre qu'ils sont en mesure d'exercer des fonctions supérieures. Selon lui, cette marque de confiance va leur permettre de tout mettre en œuvre pour ne pas le décevoir. Il a aussi salué la résilience du peuple malien qui a favorisé la montée en puissance des FAMA.

La Cérémonie a pris fin par une photo de famille et un cocktail.

**S/Lt Maïmouna Coulibaly**





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Décryptage : Comment soigner la gouvernance ?

Les transitions sahéliennes ont suscité beaucoup d'espoir chez une partie des citoyens, stimulés par l'idéal de gouvernance probe et de paix. Mais, les rivalités au sommet des États et les horreurs narcoterroristes ont vite mis à mal la gouvernance.



Dr Mohamed AMARA  
Sociologue, enseignant-chercheur Université de Bamako

La notion de gouvernance a été largement traitée par les sciences de la gestion, l'économie et les sciences politiques. « **Structure et processus de prise de décision et de responsabilisation** » (Ferguson, 2009), la gouvernance, Laamayen en Songhay, est une manière d'imaginer et de conduire les politiques publiques dans un écosystème favorable à l'application des règles et des textes. Loin d'une gestion tyrannique, elle concourt au bien-être des populations : accès juste à l'alimentation, à l'eau, à l'éducation, à l'électricité, à l'emploi, à l'information, à la justice, à la santé, à la sécurité, etc. Loin d'une passion idéologique, elle constitue un des vecteurs majeurs du développement quand elle est transparente. Loin de la corruption, de la confusion du public et du privé, elle permet d'améliorer la qualité des offres des services publics et privés. En définitive, ce sont ces différents dispositifs qui permettent à une société de « résoudre les problèmes communs » (David, 2006). Un des ingrédients d'une gouvernance réussie consiste à s'appuyer sur la volonté du peuple et des groupes d'intérêt : syndicats, politiques, partenaires, associa-

tions. La transparence, la participation citoyenne et le partage de responsabilité constituent les outils d'évaluation indispensables d'une bonne gouvernance. Qu'en est-il de la gouvernance dans nos pays ?

## Dans la bonne humeur

Face à l'épreuve de la gouvernance, notre pays se montre anxiogène même si la situation n'est pas pire qu'en République démocratique du Congo, au Togo ou au Tchad. Le 20 décembre 2023, la rébellion du M23 dans l'Est de la République démocratique du Congo n'a toutefois pas empêché les Congolais de voter à la pré-

sidentielle, consacrant la réélection du président Félix Tshisekedi. Le 6 mai 2024, Mahamat Idriss Déby devient président de la République du Tchad après trois ans de transition. Au Congo comme au Tchad, l'unanimité autour des processus électoraux est toujours recherchée. Le 29 mai 2024, dans la bonne humeur, les Sud-Africains ont élu leurs parlementaires. Lesquels parlementaires élisent, dans quelques jours, le futur président de la nation arc-en-ciel. D'autres Africains, Ghanéens ou Malgaches, votent en 2024 pour choisir leurs gouvernants. Les processus électoraux charpentent la vie des nations démocratiques. Ils permettent aux citoyens de choisir et de contrôler leurs mandataires. Démocratie oblige !

## Nous avons l'intelligence d'aller sur la lune, mais...

Ici, à Bamako, les réflexes de division nous possèdent. La peur du lendemain et les pantalonnades inhibent toute aptitude à nous réinventer. Certains tentent de dicter la vérité. D'autres essaient de l'imposer par la pression. Mais comme me le fait remarquer un spécialiste de la gouvernance dans le Sahel : « Nous avons l'intelligence d'aller sur la lune, mais il nous manque la capacité et la patience pour construire le fuselage du vaisseau ». La fragilité des équilibres, la guerre des narratifs et la privation des libertés nuisent à notre ingéniosité. Comment en être autrement dans un Sahel où on est aussi prompt à s'accommoder des incohérences qu'à satisfaire les demandes des populations ? Comment en faire autrement dans un espace où la crise énergétique paralyse les économies ? Comment agir dans une région où les conflits de pouvoir rongent les exécutifs ? 24 mai 2024, sous une température à 40°, le mémorandum du M5-RFP





agite les esprits : « **Plusieurs questions majeures de la gestion gouvernementale ont été traitées sans y associer le chef du gouvernement : [...] meeting de la honte du 8 juin 2023, report des élections, etc. [...]. La déclinaison de certaines recommandations tendancieuses phares du DIM ont heurté l'opinion [...] : prorogation de la durée de la transition, élévation de six colonels aux grades de généraux [...]** ». Tentative pour inverser les rapports de force ? Maladresse ?

### Au-dessus de tout soupçon

De nouvelles fractures s'ouvrent entre les discoureurs et les regimbeurs. Badaboum, voilà un pastiche (le mémorandum) qui excite les tensions. Le 28 mai 2024, le signataire du pastiche, Boubacar K. Traoré, a été placé sous mandat de dépôt pour « **atteinte au crédit de l'Etat...** ». Sur les bords du Djoliba, il se joue un moment d'un Kotéba national où seuls les figurants sont visibles. Pourvu que cela ne dure pas. Chacun tente de se mettre au-dessus de tout soupçon. Les 5 ans de rab du dialogue inter-Maliens indisposent. À Bamako, les rivalités s'aiguisent. Ailleurs, dans le pays, la bêtise semble se porter comme un trophée par les nervis d'Aqmi, qui sévissent dans le pays Dogon. 25 mai 2024 à Inssougou (Bandiagara), 19 personnes sont assassinées. 27 mai 2024, l'Association malienne pour la protection et la promotion de la culture Dogon condamne le massacre d'Inssougou. Elle demande aux autorités maliennes de « **mieux assurer la pro-**

**tection des personnes et des biens** ». Gouverner, c'est travailler à de nouvelles manières de ramener la sécurité dans les territoires et entre les États.

### Les pouvoirs vont et viennent

La question sécuritaire hante toujours la gouvernance. Comme une bourrasque, elle emporte sur son passage les narratifs serinés depuis Bamako ou Ouagadougou. Au Mali comme ailleurs, sous le poids des crises, les régimes transitoires convulsent. Au Burkina-Faso ou en Guinée-Conakry, mieux vaut être corrompu qu'être opposant. Conakry, 22 mai 2024, l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT) ferme des médias privés : Hadafo Médias, Djoma Médias, etc. En réaction, le Syndicat des professionnels de la presse, SPPG, appelle à la grève générale. Certes, la Guinée-Conakry n'est pas un pays en guerre contre le narcoterrorisme comme le Mali, le Burkina-Faso ou le Niger. Mais le pays de Sékou Touré est un des pays les plus allergiques à la liberté de la presse. Enfin, notons que les pouvoirs vont et viennent. En attendant, espérons que les dynamiques régionales poussent l'exécutif guinéen sur le chemin de la tolérance.

### Recréer un sentiment d'utilité

Les régimes transitoires évoluent dans un contexte trouble que seul le respect des droits des parties prenantes contribuera à résoudre. Ni posture victimaire, ni diplomatie de l'émotion, mais seul un modèle de gouvernance

cosmopolite, transparent, inclusif, responsable et démocratique soignera nos maux. Dans ce cadre, soigner la gouvernance, c'est recréer un sentiment d'utilité et de reconnaissance des politiques publiques chez les populations. Voilà une des significations du serment, cette promesse des chefs d'exécutifs faite aux milliers de femmes et d'hommes qui croient en eux.

Terminons cet article sur la gouvernance par la tournée cette semaine sur le continent de Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, et la visite au Mali du président de la République sénégalaise, Bassirou Diomaye Faye. Qu'il s'agisse de la Guinée-Conakry ou du Burkina-Faso, le voyage du chef de la diplomatie russe dit quelque chose des jeux d'alliance de la tectonique géopolitique liée à la guerre en Ukraine et des jeux d'influence entre la Russie et l'Occident. Quand les intérêts nous tiennent ! Le 30 mai 2024, lors de sa visite d'amitié à Bamako, Diomaye Faye rappelle : « Je ne suis pas médiateur de la Cédéao. Je ne désespère pas de voir la Cédéao repartir sur de nouvelles bases [...] ». Les historiens rappellent que le Mali est un pays au passé glorieux. Les anthropologues assurent qu'il est un pays au climat culturel tempéré. Les sociologues admettent qu'il est un pays aux rapports socioculturels complexes. Pour apaiser nos cœurs, écoutons Worry de Songhoy Blues et attendons la suite...

**Mohamed Amara, Sociologue**  
Source : Mali Tribune



## Rémunération des députés : Témoignages d'un ancien parlementaire

**L**e débat en cours actuellement dans notre pays à propos des rémunérations et avantages que se sont accordés les membres du CNT m'oblige à faire le présent témoignage pour l'histoire.

En effet, j'ai été élu député de la Commune III du District de Bamako en avril 1992, sous les couleurs du Cnid-Faso Yiriwa-Ton, dans des circonstances de transparence et de loyauté qui marqueront pour longtemps la mémoire d'hommes et de femmes de tous bords politiques de cette époque engagés sincèrement pour la construction nationale. L'Assemblée nationale était dominée par l'Adema PASJ avec ses 72 députés, suivi du Cnid 9 députés, le RDA 5 députés, le PMD 4 députés, l'UDD 4 députés etc.

La première mission à l'étranger c'était pour participer à l'assemblée annuelle de l'Union

Inter Parlementaire UIP, sorte d'Onu des parlements, avec plus de 180 pays membres. La ville de Stockholm en Suède a abrité ces assises en septembre 1992. Bien que le Mali soit suspendu de toutes activités de cette instance suite aux événements douloureux de mars 1991, l'Assemblée nationale du Mali a décidé d'y participer afin que le Mali retrouve sa place dans le concert des nations démocratiques du monde.

Une délégation composée du Pr Ali Nouhoum Diallo, Président de l'Assemblée nationale, Mme Nana Sanou de la majorité, de Me Ibrahim Berthé de l'opposition et de Mamadou Santara, secrétaire général s'est rendue dans la capitale suédoise où attendait déjà notre ambassadeur M. Dia venu de l'Allemagne.

Nous avons été surpris à notre arrivée de constater que l'hôtel le moins cher à Stock-

holm était de 65.000 F CFA la nuitée, équivalent en couronne suédoise échangée à Paris à la hâte. Or, nous n'avions que 50.000 F CFA de perdiem que l'Assemblée nous avait octroyés. Comment faire ? M. Santara et moi avons pris une chambre à grand lit. Restait le cas de Mme Nana Sanou qui devrait rester seule dans sa chambre, le Président Ali a pris une chambre avec mini suite. Comment supporter ces dépenses inattendues ?

-Président, lui dis-je, il faut nous secourir, sinon on ne tiendra pas les coûts de chambre, du repas et des transports avec seulement 50.000 F CFA

Le Président rit et me dit :

-J'ai refusé la chambre luxueuse et spacieuse que notre ambassadeur avait choisie pour moi, pour, dit-il la bonne image du Mali. On va gérer.

Or, le Président Ali avait en tout et pour tout 500.000 F CFA de fonds de souveraineté pour le séjour qui dura sept jours.

Nous nous installâmes tant bien que mal en ce début de soirée fraîche au pays des Viking en attendant que les choses beaucoup plus sérieuses commencent pour nous le lende-

main matin. Le secrétariat général de l'UIP informé de notre présence dans le hall de l'hôtel où se tenait la conférence envoya un Sénégalais, M. Sow à notre rencontre. Après les salutations d'usage, il blagua avec le Président Ali en langue peulh.

-Mes chers frères vous ne pourrez pas avoir accès à la salle de conférence à cause de la suspension qui frappe le Mali. Il vous faudra d'abord régler cette situation avec la commission des Droits de l'homme qui examinera votre cas. Et c'est elle qui dira à la présidence la conduite à tenir.

-Merci cher frère !

Et aussitôt, un vigile nous guida jusque dans la salle de ladite commission présidée par une Tunisienne Mme Baccouche qui nous accueillit avec respect. Son vice-président était Me Ag-bohibor du Togo, et les autres membres de la commission n'étaient pas tous arrivés. Je profitai pour échanger avec le Président Ali.

-Et nos cassettes ? Demandai-je au Président.

-C'est là, répondit-il. Comme tu avais raison mon cher frère ! Clama-t-il !

En effet, avant de quitter Bamako, j'avais dit au Président Ali, guidé par je ne sais quel instinct, presque une prémonition :

-Président, puisque le Mali est suspendu de l'UIP à cause des événements de mars 1991 ayant abouti au coup d'Etat, je suggère que l'on apporte avec nous deux cassettes : l'une

contenant les images des tueries atroces avant le renversement du défunt régime et l'autre montrant l'ouverture du procès crime de sang des dignitaires, un an après.

-Bonne idée mon frère répondit-il. Mais où trouver ces cassettes alors qu'il nous reste peu de temps pour aller à l'aéroport.

-Je vais tenter de joindre Racine Sall, l'auteur avec le cinéaste Cheick Oumar Sissoko de la plupart des images des scènes des tueries de mars 91. Moi-même je devrais en avoir, mais quelqu'un me les a empruntés et je ne sais comment faire pour le retrouver tout de suite.

Racine était injoignable.

-Bon, en route pour l'avion qui ne nous attendra pas. Arrivés à Paris, nous verrons cela avec notre ambassadeur, balança le Président.

Et notre délégation fit mouvement vers l'aéroport Bamako Sénou. Le décollage eut lieu vers 16h. Cinq heures de temps de vol, nous voilà arrivés à Paris où l'air était très frais.

-Excellence, dis-je, nous avons un souci, nous avons éminemment besoin de deux cassettes qui vont nous être utiles à Stockholm. Il s'agit des cassettes sur les événements de mars 91, l'une relatant les tueries et l'autre évoquant le procès crime de sang. Le Mali est suspendu de l'UIP, nous devons relater ce qui s'est réellement passé dans notre pays et apporter des éclairages nouveaux à nos collègues parlementaires.

-Bien sûr que l'on pourra vous trouver ces cassettes-là, rétorqua l'ambassadeur.

Cela fit un ouf de soulagement à notre délégation. Le protocole vint avec nos affaires et l'on embarqua pour l'hôtel non loin de l'aéroport CDG, car le lendemain matin nous avions notre vol pour Stockholm.

Arrivée dans la mi-journée à l'aéroport international de Stockholm, nous déposâmes nos valises à l'hôtel. Et sans nous reposer notre délégation se dirigea vers le Centre de conférence, pour prendre le pouls de la situation.

Puis, une fois installés dans la salle de la Commission des droits de l'homme, le Président Ali demanda à la présidente :

-Présidente, avez-vous un poste téléviseur muni de magnétoscope ?

-Bien sûr que si, nous en avons dans la salle d'à côté. Qu'y a-t-il ?

-La délégation malienne souhaiterait partager avec les membres de votre Commission le contenu de deux cassettes que voici, lança le Président Ali.

-Pas de problème pour cela, répondit la présidente Mme Baccouche.

Et je tendis à Mme la présidente la première cassette contenant les images des tueries lors des événements de mars 91. On éteignit les ampoules et l'opérateur mit en marche la télé. Ainsi, les images macabres prises sur le Pont





des martyres, à la boutique Sahel Vert et enfin à l'hôpital Gabriel Touré qui montraient des corps humains, certains gisant dans le sang et d'autres calcinés, émurent les membres de la Commission qui ne voulaient plus voir le reste. L'on retira cette cassette. Et je donnai la seconde cassette à l'opérateur. Quelques minutes après, apparut la salle du Palais de la culture où se tenait l'ouverture du « procès crime de sang » des anciens dignitaires. Les visages reluisant de l'ancien président en grand boubou bazin bien amidonné s'afficha sur l'écran ayant à ses côtés d'anciens responsables, tous bien habillés comme lui en bazin. Le président du tribunal procéda à l'appel des prévenus qui répondirent présents.

La présidente ordonna d'arrêter la télé. Et son vice-président, le Togolais de prendre la parole:

-C'est très édifiant ces deux cassettes, déclara-t-il ! A voir les images atroces de tueries de mars 91 et les celles un an plus tard à l'ouverture du procès des auteurs présumés, bien traités par les autorités actuelles démocratiquement élues, on peut dire sans risque de se tromper qu'un changement véritable dans le bon sens est intervenu au Mali.

Quelques questions furent posées à notre délégation que le Président Ali a bien répondu.

-Vous pouvez-vous retirer M. le Président, vous et votre délégation. La Commission va examiner la situation du Mali et donnera une réponse dans les heures à venir, clama la présidente Mme Baccouche.

Nous sortîmes de la salle, le cœur haut et l'espoir d'avoir convaincu la Commission. Il était près de 13 heures, et nous nous dirigeâmes

vers la salle de réfectoire pour nous restaurer.

Dans l'après-midi, les travaux reprenaient, la Commission nous fit appel. Arrivée dans la salle, on lisait sur le visage de la présidente un léger sourire.

-M. le Président, après examen du dossier sur la situation au Mali, la commission à l'unanimité déclare que le Mali remplit toutes les conditions pour être admis à nouveau comme membre à part entière de l'UIP, ainsi s'exclama la Mme la présidente.

Ainsi, notre délégation se dirigea vers la grande salle de conférence et le Président Ali et moi-même, majorité et opposition, tout en un, occupâmes les deux sièges réservés au Mali pour la défense des seuls intérêts de notre pays.

Le lendemain matin, le Président Ali prit le premier la parole au nom du Mali. Auparavant il m'avait remis son discours afin que j'y apporte quelque chose, quelle leçon d'humilité !

-Président, c'est un très bon discours, je n'ai rien à y ajouter. Voici ce que moi aussi

j'ai concocté, lisez-le.

Tour à tour nous intervînmes à la tribune pour le délivrer le message du Mali dans le temps de dix minutes maximums pour chacun. Après avoir terminé, il nous restait des bonus en minutes que le Président Ali décida d'offrir, près de sept minutes, à la délégation togolaise dirigée par Mgr Kpodjoro qui en avait grand besoin, témoignant ainsi notre solidarité avec ce peuple en lutte face au régime de Eyadéma.

A la fin des travaux, avant de regagner le Mali, nous fîmes le point de la situation financière. Le Président Ali préleva sur le fonds de souveraineté de quoi compenser les dépenses inattendues en frais d'hôtel pour la Députée Mme Sanou, le secrétaire général et moi-même. A notre retour à Bamako, le reliquat de ce fonds a été reversé au questeur de l'Assemblée nationale sous le regard incrédule des membres du parlement.

Mission pleinement accomplie, malgré les moyens dérisoires mis en notre disposition par la nation pour la défendre à l'extérieur et redonner à notre pays la place qui lui revient dans le concert des nations.

Travaillons, prenons de la peine pour le Mali, c'est le sens du devoir et du sacrifice que nous devrions tous cultiver pour son rayonnement dans notre monde si tourmenté....

**Me Ibrahim Berthé**

**Ancien vice-président de l'Assemblée nationale, député de la Commune III de Bamako, Médaille d'or de l'Union Internationale des Huissiers de Justice, Chevalier de l'ordre national du Mali**

**MALI TRIBUNE**



# Sénégal : Un mouton vendu à 50 millions

**Le Mali, en Afrique, est un grand producteur d'or, constamment dans le trio de tête. L'or a une place primordiale dans la constitution de notre assiette. Malgré cela, il reste la cause de graves violations des droits humains et dégradations de l'environnement. Beaucoup de fantasmes liés à la présence française et occidentale ont été véhiculés, sans preuves tangibles à ce jour. Cependant, la forte hausse du prix de l'or ces dernières années, a aggravé la ruée vers l'or et transformé tout le territoire malien en paysage lunaire sans réaction des autorités. Où va notre or ? Au profit de qui ?**

**A** l'approche de la fête de la Tabaski, le prix des moutons connaît une augmentation déraisonnable.

Au Sénégal, une vidéo montrant un échange entre un client et un commerçant de bétail suscite des réactions.

Dans cette scène, le commerçant annonce un prix de 25 millions pour un mouton demandé par un client.

Ce dernier, surpris par ce prix, demande le prix d'un autre mouton à côté. Avec assurance, le

vendeur déclare 50 millions et explique qu'il a déjà été vendu.

La vidéo relayée sur les réseaux sociaux a suscité de vives réactions : on peut lire des commentaires comme :

« Les moutons qu'on vend à des millions au Sénégal, viennent-ils d'une autre planète ? Je viens de voir une petite vidéo d'un mouton à 50 millions au Sénégal.

Ce que je me demande, c'est si on achète un mouton à une somme pareille rien que pour

l'égorger le jour de la fête de Tabaski, est-ce que Dieu lui-même va accepter ce sacrifice ? »;

« Je veux savoir, 50 millions en Francs Guinéens ou bien 50 millions en CFA ? »;

« Un mouton qui dépasse le prix d'un immeuble ? Au nom de quoi ? Plus de 200.000 F, merci. »

Selon les informations glanées sur la toile, ce mouton, dénommé mouton ladoum, est très prisé pour ses cornes.

L'élevage de moutons, surtout de race, demande beaucoup de sacrifices. Les béliers doivent être propres, bien nourris et suivis par un vétérinaire. Des dépenses colossales que les propriétaires arrivent à peine à récupérer avec la vente de leurs béliers.

À l'approche de la Tabaski, ces beaux béliers ornent les foires et les rues de Dakar. Leurs prix varient d'une race à l'autre. Mais pour la Tabaski, il n'est pas nécessaire de vendre les races améliorées qui servent davantage à la reproduction

Source : L-frii



# Attaque contre la Première ministre danoise : Un acte condamné à l'unanimité en Europe



La Première ministre danoise Mette Frederiksen a été victime d'une attaque violente vendredi soir sur la place de Kulturvet à Copenhague. L'agresseur, un homme dont l'identité n'a pas été révélée, a été rapidement appréhendé par les autorités et sera présenté devant la justice pour répondre de ses actes. Mette Frederiksen a été transportée en urgence à l'hôpital Rigshospitalet pour des examens médicaux, qui ont ré-

vélé une légère entorse cervicale. Choquée par cet incident, elle a annulé son programme du samedi.

Magnus Heunicke, ministre danois de l'Environnement, a exprimé son émotion face à cette attaque, soulignant que de tels actes ne devraient pas se produire dans un pays tel que le Danemark, réputé pour sa sécurité et sa liberté.

Les réactions de soutien et de solidarité envers Mette Frederiksen ont afflué de toute l'Europe. La présidente de la Confédération suisse Viola Amherd, le président du Conseil européen Charles Michel, la présidente du Parlement européen Roberta Metsola, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le président français Emmanuel Macron ont unanimement condamné cette attaque odieuse.

Viola Amherd a exprimé son soutien à la Première ministre danoise et lui a souhaité un prompt rétablissement, tandis que Charles Michel et Roberta Metsola ont appelé à la fermeté et ont rappelé que la violence n'avait pas sa place en politique. Ursula von der Leyen a qualifié l'acte d'ignoble et contraire aux valeurs européennes, tandis qu'Emmanuel Macron a dénoncé une agression inadmissible et a adressé ses vœux de rétablissement à Mette Frederiksen.

Cette attaque contre Mette Frederiksen s'inscrit dans une série d'agressions récentes visant des élus en Europe, suscitant une vive inquiétude quant à la sécurité des responsa-





bles politiques dans la région. Les autorités danoises ont rapidement réagi en arrêtant le suspect et en lançant une enquête pour faire toute la lumière sur cet incident choquant.

L'attaque dont vous parlez est un événement très grave qui a eu lieu en Slovaquie et qui a ciblé le Premier ministre Robert Fico. Cette attaque s'inscrit dans un contexte plus large d'agressions contre des personnalités politiques en Allemagne et en Europe juste avant les élections européennes. Il est essentiel de condamner fermement de tels actes de violence qui mettent en danger la vie des représentants élus et qui sapent les fondements de la démocratie.

L'attentat contre Robert Fico est particulièrement préoccupant car il a été visé de manière directe et violente lorsqu'il saluait ses partisans après une réunion gouvernementale. Le fait qu'il ait survécu à cette tentative d'assassinat est un soulagement, mais il est également important de reconnaître les conséquences physiques et psychologiques profondes de cet événement pour lui et pour son entourage.

Les autorités slovaques doivent mener une enquête approfondie pour identifier les responsables de cette attaque et les traduire en justice. Il est crucial de garantir la sécurité des personnalités politiques et de prendre des mesures pour prévenir de tels actes à l'avenir. La violence politique ne peut en aucun cas être tolérée dans une société démocratique et doit être combattue avec fermeté.

Enfin, nous espérons sincèrement que Robert Fico se rétablira complètement des blessures subies lors de l'attaque et qu'il pourra continuer à exercer ses fonctions de manière sûre et efficace. Les attaques contre les représentants élus ne doivent pas entraver le fonctionnement normal de la démocratie et doivent renforcer notre détermination à défendre les valeurs démocratiques et à promouvoir un débat politique sain et respectueux.

**Arouna Sidibé**

## Conflit autour de la pêche au Sénégal : Entre enjeux économiques et écologiques



Le nouveau président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, est actuellement confronté à un dilemme majeur concernant la gestion des ressources halieutiques de son pays. En effet, d'un côté, les chalutiers internationaux opérant illégalement dans les eaux sénégalaises sous faux drapeau suscitent la colère des acteurs locaux de la pêche artisanale. De l'autre côté, l'Union européenne met en garde le président contre toute renégociation des accords de pêche de 2014, qui pourraient compromettre les ressources halieutiques du pays.

Au cœur de ce dilemme se trouve la question de la souveraineté économique du Sénégal et de la protection de ses ressources marines. Malgré sa promesse électorale de renégocier les accords de pêche avec l'Union européenne

afin de soutenir les 600 000 Sénégalais dépendant de la pêche, le président Faye est confronté à la réalité des contraintes financières auxquelles son pays est confronté.

La pêche joue un rôle crucial dans l'économie sénégalaise, avec près de 20% de la population active impliquée dans ce secteur. Le poisson constitue également une source essentielle de protéines pour de nombreuses communautés. Afin de lutter contre la cherté de la vie, le président Faye a pris des mesures pour baisser le prix du poisson sur les marchés locaux et limiter l'activité des chalutiers étrangers opérant illégalement.

Cependant, la surpêche pratiquée par ces chalutiers internationaux, combinée à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, met

en péril les stocks de poissons et l'équilibre des écosystèmes marins. L'Union européenne a récemment adressé un avertissement au Sénégal en raison de pratiques de pêche jugées illicites, soulignant les enjeux écologiques et économiques liés à la gestion des ressources marines.

Face à ces défis complexes, le président Faye doit trouver un équilibre entre la protection des intérêts nationaux, la préservation des ressources halieutiques et le respect des engagements internationaux. Le futur de la pêche au Sénégal dépendra des décisions prises par le gouvernement pour assurer une gestion durable et équitable des ressources marines, tout en soutenant les communautés dépendantes de ce secteur vital pour l'économie du pays. La récente désignation de 151 navires comme seuls autorisés à pratiquer la pêche dans les eaux sénégalaises par l'Union européenne soulève des préoccupations majeures quant à la coopération du Sénégal dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN). L'UE considère que le Sénégal est devenu un "pays non coopératif" en raison de plusieurs années de lacunes et d'un manque de coopération dans ce domaine crucial.

L'Union européenne a clairement exprimé son avertissement envers le Sénégal et a souligné



la nécessité d'entamer un dialogue pour résoudre ce problème.

Elle a également mentionné la possibilité d'interdire l'exportation de produits de la mer en provenance du Sénégal vers l'UE si des mesures adéquates ne sont pas prises. Cette situation met en danger l'accord de pêche entre le Sénégal et l'UE, en vigueur depuis 1979 et récemment renouvelé pour autoriser la pêche de diverses espèces de poissons, notamment le thon.

Il est essentiel pour le nouveau gouvernement sénégalais d'agir rapidement et efficacement pour remédier à cette situation. Les attentes sont élevées, en particulier de la part des jeunes Sénégalais qui ont massivement voté

pour le changement et la rupture promis par les autorités actuelles. La question de la pêche revêt une importance particulière dans ce contexte, car elle a un impact direct sur l'économie et la sécurité alimentaire du pays.

Il est impératif que le Sénégal prenne des mesures concrètes pour lutter contre la pêche illégale, renforcer la coopération avec l'UE et garantir une gestion durable des ressources halieutiques. Cela nécessitera une surveillance accrue des activités de pêche, des sanctions dissuasives en cas de non-respect des réglementations et une collaboration étroite avec les autorités européennes pour rétablir la confiance mutuelle.

**Arouna Sidibé**



# Sélection des Aigles : Eric Chelle fragilisé après la défaite du Mali contre le Ghana



Lors de la 3e journée des éliminatoires pour la Coupe du Monde 2026, l'équipe nationale du Mali a subi une défaite amère contre le Ghana. Malgré une avance acquise grâce à un but de Dombia en première période, les Aigles ont cédé face aux assauts ghanéens en seconde période, concédant deux buts dans le temps additionnel marqués par Nuamah et Jordan Ayew. Cette défaite a relégué le Mali à la 3e place du groupe I, avec seulement 4 points, tandis que le Ghana s'est emparé de la 2e position.

La situation se complique pour le sélectionneur Eric Sékou Chelle, déjà critiqué après l'élimination de l'équipe malienne en quarts de finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations contre la Côte d'Ivoire. Un journaliste a récemment appelé publiquement Chelle à démissionner, mettant ainsi une pression supplémentaire sur ses épaules. Face à ces critiques, Chelle a répondu avec calme en affirmant sa confiance en sa capacité à gérer l'équipe et à surmonter les difficultés.

"On va voir maintenant si je suis capable de gérer ce groupe, de répondre dans l'adversité. C'est le football. Ce n'est pas la Coupe du monde aujourd'hui. Je suis attristé pour vous et le public. Aujourd'hui, quel autre choix de d'encaisser ? J'encaisse. Ensuite, c'est la Fédération qui va décider en fonction de mes performances. Pour ma part, je me sens encore capable de gérer ce groupe. Je pense l'avoir également prouvé", a déclaré Chelle.

La pression est donc maximale pour Eric Chelle, qui devra redoubler d'efforts pour redresser la barre et regagner la confiance de ses supporters et de sa fédération. La suite des éliminatoires s'annonce cruciale pour l'équipe malienne, et le destin de Chelle à la tête de la sélection dépendra des performances à venir.

**Fatou Sissoko / René BOURGOIN**



## Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est grâce à de nouveaux contacts que vous poserez vos jalons. Dans le travail, la journée est riche en rebondissements. Si vous pensiez que rien ne bougeait pour vous professionnellement, vous faisiez fausse route. Des occasions se présentent.

Pécuniairement, ça se passe bien. Une petite somme d'argent vient garnir votre compte en banque. Si l'on vous devait des sous, vous recevez un remboursement avec des intérêts, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cette situation vous plaît bien.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Avec cette conjonction Lune/Mars dans le domaine professionnel, vous vous sentez gonflé de courage. Votre but devient accessible, la force est en vous ! Ténacité et solidité sont les deux qualités indéniables dont vous faites preuve toute la journée.

Le trigone Vénus/Mars vous apporte beaucoup d'habileté dans les affaires d'argent, si votre travail le suggère. Des opportunités immobilières pourraient se présenter, sachez les saisir à temps, la période est réellement propice aux investissements.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter et Pluton en Capricorne, ce sera déjà plus qu'il n'en faudra pour renforcer votre productivité. Vous serez sur la bonne voie pour faire évoluer vos compétences, pour vous tester sur de nouveaux terrains, provoquer des opportunités intéressantes.

L'influence de Neptune pourrait bien entamer votre sens des réalités et encourager vos élans de dépenses compulsives. En clair, vous n'aimerez rien vous refuser, avec une tendance à vivre au-dessus de vos moyens, sans vous soucier du lendemain.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le climat est mitigé, une influence assez lourde pourrait durcir l'ambiance. Vous pourriez être ralenti ou freiné par des personnes qui vous jalouent. Si jusqu'à présent, vous n'aviez rien vu venir, il est grand temps d'agir en conséquence.

Gare aux prises de risques mal calculées. Des petits soucis avec des rappels de facture mettent vos comptes dans le rouge. Certaines opérations financières incontrôlées pourraient vous apporter quelques contrariétés. Agissez avec précaution.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Le moment est venu de redéfinir vos objectifs professionnels, vous êtes dans une situation qui mérite quelques réajustements. Si vous souhaitez modifier certaines choses, ne vous gênez pas, à la clé aujourd'hui, des possibilités de renouvellement.

L'argent circule très rapidement sur vos comptes, vous n'avez pas le temps de faire des économies. Si vous touchez une prime ou un héritage, vous serez tenté de tout dépenser, seulement il faut vous montrer raisonnable pour le moment.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Quelques difficultés peuvent arriver. Un comportement inhabituel peut surprendre tout le monde, vous y compris ! Votre discrétion innée peut laisser la place à une attitude survoltée, inappropriée. Ajouté à du découragement, c'est la totale !

Vous risquez un désaccord avec une tierce personne. Mais grâce à votre caractère raisonnable et votre esprit prudent, vous parvenez à rétablir la situation, à force de bon sens et d'analyse. Félicitations, vous retournez même le sujet à votre avantage !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Entreprenants et super positifs avec votre signe, Mars et Vénus vous donneront des ailes et maximiseront vos chances de réussite. Quel que soit votre domaine d'activité, vous foncerez, bien décidé de vous impliquer à fond dans ce que vous ferez.

Le carré Soleil/Jupiter vous invitera à plus de sérieux. Dans votre cahier des charges, vous trouverez une incitation à vérifier vos comptes, à dépenser « utile » et à mettre des euros de côté. Contraignant, mais efficace pour vous en sortir au mieux.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez une affaire à finaliser, il se peut que des retards interviennent et que vous soyez dans l'obligation de reporter. Pas de panique, cher natif, c'est reculer pour mieux sauter. Voyez le point positif, profitez-en pour revoir vos dossiers.

Tout ce qui permet d'optimiser votre budget est à votre portée. Vous ne pouvez pas ignorer que certaines facilités vous permettent de mettre un peu d'argent de côté. Pour ne pas retomber dans les difficultés financières, jouez l'économie.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous planifiez vos diverses activités en fonction de votre planning de travail et surtout de vos envies du jour. Tant que vous pouvez vous l'autoriser, pourquoi vous en priver ! Cependant, vous restez concentré sur vos objectifs sans sauter d'étape.

Un mélange de lucidité et de prudence vous permet de faire des petites économies. Vous pensez juste, vous demandez conseil auprès de personnes de référence, cela vous offre la chance de doubler vos gains. Persévérez, vous tenez le bon bout !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vénus apporte au domaine professionnel une certaine harmonie, qui vous fait défaut pendant cette journée. Ce sentiment d'infériorité que vous ressentez vous rend nerveux, mais vous ne laissez rien paraître auprès de vos collègues. Vous parvenez à les éviter.

Vous décidez de faire vos comptes, et ce que vous voyez vous met de bonne humeur. Mercure vous apporte d'excellentes dispositions intellectuelles et ça vous permet de jongler correctement avec vos finances. Vos bonnes initiatives du moment sont récompensées.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous canalisez pas mal d'énergie dans vos activités, qu'elles soient d'ordre professionnel ou qu'elles concernent des activités plus personnelles. Vous n'aurez pas une minute à vous et votre retard vous obligera à effectuer des heures supplémentaires.

La Lune dans votre signe activera vos neurones et des idées porteuses pour renflouer votre compte en banque. Votre but ne sera pas de gagner des millions, donc vous ne passerez pas trop de temps à récolter des euros, car le temps sera de l'argent.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Bravo, ami Poissons ! Vos talents sont mis en lumière. Vous avez toutes les qualités demandées si vous souhaitez changer de poste. Vous pouvez aussi prétendre à une augmentation. Aujourd'hui on ne peut rien vous refuser, profitez-en !

Vous pourriez avoir la formule gagnante, cher Poissons, du moins celle qui vous assure une stabilité financière. De cette façon, vous aurez largement les moyens d'appréhender la situation. Vous disposez de bons appuis en cas de difficultés.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé



Kamassa lève le voile !



1274 Malikilé



Les enfants de



1275 Malikilé



Le président Cissé



1276 Malikilé



La grande annonce !



1277 Malikilé



242 filles et femmes installées



1278 Malikilé



Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc ?



1279 Malikilé



Incursion à Tali en robe pour défendre l'Union et le HCIM



1280 Malikilé



Les travaux débutent aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23